



Une autre vie s'invente ici



Monsieur Sébastien Chochois
Vice-Président en charge de l'Attractivité du
Territoire et de l'Aménagement Intégré de l'Espace
Communauté d'Agglomération du Boulonnais
1, Bd du Bassin Napoléon
62321 BOULOGNE-SUR-MER CEDEX

Nos réf :
LF/VE-2025-25

Le Wast, le 6 février 2025

Objet : PLUI Evolution n°11 - Modification simplifiée n°3

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier en date du 28 janvier 2025, vous m'avez fait transmettre le projet d'évolution n°11 de votre PLUI afin de recueillir les éventuelles remarques du Syndicat mixte du Parc à ce sujet et je vous en remercie.

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale s'est investi dès le début dans l'élaboration de votre PLUI dans le souci de contribuer à la définition d'un projet de territoire prenant pleinement en compte les richesses patrimoniales et intégrant les orientations de la charte du Parc naturel régional.

La procédure d'évolution concerne une modification du règlement graphique sur la parcelle AH 148 sur la commune de La Capelle les Boulogne. Cette parcelle est actuellement classée en zone N du PLUI en vigueur et l'évolution prévoit au titre d'une rectification d'erreur matérielle son reclassement en zone UCb.

Si la justification de correction d'erreur matérielle est entendue sur le fond, le Syndicat mixte du Parc naturel régional émet toutefois un avis réservé sur la forme : concernant un changement de zonage, la possibilité de recourir à la procédure de modification simplifiée, sous le motif d'erreur matérielle, est à confirmer par l'analyse réglementaire des services de l'Etat.

L'équipe technique du Parc naturel régional se tient à votre disposition pour vous accompagner dans les étapes de la mise en œuvre et de l'évolution de votre document de planification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Sophie WAROT-LEMAIRE
Conseillère Départementale
Présidente du Parc naturel régional des
Caps et Marais d'Opale

Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale - Manoir du Huisbois BP 22 62142 Le Wast - Tél: 03 21 87 90 90
info@parc-opale.fr - www.parc-opale.fr - facebook : Parc Opale

Alpilles, Ardennes, Armorique, Aubrac, Avesnois, Baie de Somme Picardie Maritime, Ballons des Vosges, Baronnie provençales, Boucles de la Seine Normande, Brenne, Brière, Camargue, Caps et Marais d'Opale, Causses du Quercy, Chartreuse, Corbières-Fenouillèdes, Corse, Doubs Horloger, Forêt d'Orient, Gâtinais français, Golfe du Morbihan, Grands Causses, Guyane, Haut-Jura, Haut-Languedoc, Haute-Vallée de Chevreuse, Landes de Gascogne, Livradois-Forez, Loire Anjou Touraine, Lorraine, Luberon, Marais du Cotentin et du Bessin, Marais Poitevin, Martinique, Massif des Bauges, Médoc, Millevaches en Limousin, Montagne de Reims, Mont-Ventoux, Monts d'Ardeche, Morvan, Narbonnaise en Méditerranée, Normandie-Maine, Oise - Pays de France, Perche, Périgord Limousin, Pilat, Préalpes d'Azur, Pyrénées Ariégeoises, Pyrénées Catalanes, Queyras, Sainte-Baume, Scarpe-Escaut, Vercors, Verdon, Vexin Français, Volcans d'Auvergne, Vosges du Nord